



RENTRÉE SCOLAIRE 2018/2019

Pour les enfants nés en 2015, 2014, 2013... ou venant d'une autre École

Les deux étapes du protocole d'inscription :

1) Vous vous présenterez en **MAIRIE** du lundi 26 mars 2018 au vendredi 20 avril 2018 avec les documents suivants :

- ↳ le livret de famille,
- ↳ un justificatif de domicile,
- ↳ le carnet de vaccination.

La Mairie vous délivrera un **certificat d'inscription**.

2) Il faudra ensuite vous présenter à **l'École Maternelle de Saint-Désert** le vendredi 27 avril entre 09h00 et 12h00 et 13h30 et 16h30 ou le vendredi 04 mai entre 09h00 et 12h00 et 13h30 et 16h30 **muni de votre certificat d'inscription**.

L'inscription de votre enfant sera enregistrée par la directrice de l'École.

Pour tout autre renseignement s'adresser en Mairie au
03.85.45.84.10.